

Programme communal de Développement rural

Programmation 2024-2034

Partie 2

Résultats de consultation et de la participation citoyenne

Octobre 2023



Rapport dressé par la Fondation rurale de Wallonie, équipe
Wallonie picarde, pour le compte de la Ville de Chièvres

1.	Liste des abréviations.....	3	7.2.	Les membres du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN)	12
2.	Introduction	4		Méthodologie et déroulement	12
3.	L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie	5		Synthèse des résultats	12
4.	Lectures de terrain	6	7.3.	Le conseil consultatif des juniors (CCJ)	13
	a. Introduction	6		Méthodologie et déroulement	13
	b. Résultats des visites de terrain.....	6		13
5.	Information sur l'ODR	7		Synthèse des résultats	13
	5.1. Information auprès des élus.....	7	7.4.	Le conseil communal consultatif des aînés (CCCA) 13	
	5.2. Information auprès de la population.....	7	8.	Les groupes de travail	14
	La page Facebook	7		8.1. Méthodologie et déroulement.....	14
	Toutes-boîtes, affiches et invitations personnalisées.....	7		8.2. Synthèse des résultats	14
	Le bulletin communal.....	7		Vie associative – Loisirs – Jeunesse	15
	Panneau d'affichage électronique	8		Mobilité – Sécurité routière	15
	Communiqués et conférences de presse	8		Environnement et biodiversité.....	16
6.	Les séances d'information-consultation dans les villages	9		Tourisme – Patrimoine – Culture	17
	6.1. Méthodologie et déroulement	9		Aménagement du territoire et logement	18
	6.2. Synthèse des résultats	9		Agriculture et économie locale	18
	Aménagement du territoire et patrimoine	9	9.	Les tables rondes.....	20
	Environnement	9		9.1. Méthodologie et déroulement.....	20
	Culture, sport et associations	10		9.2. Synthèse des résultats	20
	Logement	10		La participation des jeunes au développement local.....	20
	Tourisme – Loisirs récréatifs.....	10		Intermodalité et multimodalité : quelles solutions ?	21
	6.3. Développements	10		21
	Mobilité et sécurité routière.....	10		L'allongement de l'espérance de vie et ses enjeux	21
	Aménagement du territoire et patrimoine	10		21
	Environnement	10		Le climat, la transition énergétique et nous ?	22
	Vie association, culturelle et sportive	11		9.3. Restitution auprès des citoyens.....	22
	Logement	11	10.	Lots 0.....	24
	Tourisme – Loisirs récréatifs.....	11		Agriculture et économie locale	24
7.	Les consultations ciblées.....	12		Mobilité douce.....	24
	7.1. Les entretiens individuels de personnes ressources	12		Cantine durable.....	24
	Méthodologie et déroulement	12		Tourisme.....	25
	Synthèse des résultats.....	12		Groupe PCDN – BiodiverCité.....	25
			11.	La Commission locale de Développement rural.....	26

11.1.	Appel à candidature et composition.....	26	11.5.	Travail sur les fiches-projets.....	28
11.2.	Installation de la CLDR.....	27	28 mars et 28 avril 2022 – Présentiel	28	
	2 juillet 2020 – Présentiel	27	20 juin 2022 – Présentiel	29	
11.3.	Travail sur le diagnostic partagé	27	29 septembre 2022 – Présentiel.....	29	
	17 septembre 2020 – Présentiel.....	27	18 octobre et 28 novembre 2022 – Présentiel	29	
	15 décembre 2020 et 27 janvier 2021 – Visioconférence	27	14 mars 2023 – Présentiel	31	
	23 mars 2021 – Visioconférence	28	7 septembre 2023 – Présentiel	31	
11.4.	Travail sur la stratégie de développement ..	28	19 octobre 2023 – Présentiel.....	31	
	27 avril et 6 mai 2021 – Visioconférence	28	Tableau synthèse – Réunions de la CLDR	32	
	16 et 29 juin 2021 – Présentiel	28	Date	32	
	19 octobre 2021 – Présentiel.....	28	Membres présents.....	32	
	15 février 2022 – Présentiel	28	Sujets abordés	32	
			12. Conclusion.....	33	

1. Liste des abréviations

AD	Agent de développement	GT	Groupe de travail
AMO	Service d'Actions en milieux ouverts	GW	Gouvernement wallon
AVIQ	Agence pour une vie de qualité	IMSTAM	Intercommunale d'œuvres médico-sociales des arrondissements de Tournai - Ath - Mouscron
CCCA	Conseil communal consultatif des Aînés	ODR	Opération de Développement rural
CCJ	Conseil consultatif des juniors	PCDR	Programme communal de Développement rural
MCA	Maison culturelle d'Ath	PCM	Plan communal de Mobilité
CLDR	Commission Locale de Développement Rural	PMR	Personne à mobilité réduite
CPAS	Centre public d'aide sociale	ROI	Règlement d'ordre intérieur
DR	Développement Rural	SI	Séance d'information
EPN	Espace public numérique	SWL	Société wallonne du logement
FP	Fiche-projet	TEC	Transports en commun
FRW	Fondation rurale de Wallonie	ZIT	Zone d'immersion temporaire

2. Introduction

Chièvres s'est lancée dans la politique du Développement rural (DR) en 2004. En juin 2007, le Gouvernement wallon (GW) a validé le Programme communal de Développement rural (PCDR) de la Ville pour une durée de 10 ans.

Juin 2017 a dès lors marqué la fin de la période de validité du premier PCDR. Le conseil communal chiévrois a pris la décision de continuer l'ODR et de solliciter le Ministre de la Ruralité de l'époque, René Colin, pour un nouvel accompagnement par la Fondation rurale de Wallonie (FRW) en vue de l'élaboration d'un second PCDR.

Le premier PCDR (2007 – 2017) comprenait quatre axes et onze objectifs, pour un total de 95 projets a découlé de ces axes et objectifs. Le bilan de ce premier PCDR, réalisé conjointement par les membres de la CLDR et du Collège communal, a permis d'évaluer le taux de concrétisation des projets à plus de 72 %. Quelques-unes des réalisations sont illustrées ci-après.

La désignation de la Fondation rurale de Wallonie comme organisme d'accompagnement et celle de l'intercommunale Ideta comme auteur de programme a marqué le point de départ de l'élaboration du second PCDR.

Après les séances d'informations au collège puis au conseil communal, celles destinées à la population ont été organisées entre le 26 avril et le 30 mai 2018. La consultation citoyenne a ensuite été mise sur pause, à l'approche des élections communales. Différents entretiens avec des personnes ressources ont été opérés durant cette période.

Des groupes de travail thématiques ont ensuite été mis sur pieds avec les citoyens entre le 5 juin et le 11 juillet 2019. La consultation s'est poursuivie au travers de tables rondes thématiques, organisées en octobre 2019, principalement avec les acteurs du territoire.

L'appel à candidatures pour renouveler la Commission locale de Développement rural s'est étalé du 20 février au 16 mars 2020. Le déclenchement de la crise sanitaire a ensuite eu des répercussions non négligeables sur la suite du processus.

Après l'installation de la CLDR le 2 juillet 2020, le travail sur le diagnostic partagé, la stratégie, les enjeux, les objectifs et les pistes de projets s'est décliné en plusieurs réunions, en visioconférence d'une part, en présentiel d'autre part, entre septembre 2020 et septembre 2021.

L'année 2022 a principalement été consacrée au travail sur les futurs projets du PCDR, au travers de réunions portant sur le contenu des fiches et sur leur programmation.

À la suite de ces avancées et compte tenu du long délai écoulé depuis les dernières réunions citoyennes à grande échelle, un retour vers l'ensemble de la population a été proposé durant le mois de février 2023. Les fiches-projets provisoires du deuxième PCDR ont donc été soumises aux commentaires des Chiévrois. Ceux-ci ont ensuite été pris en compte par la CLDR avant d'entrer dans la phase de finalisation des fiches-projets.

La validation de l'avant-projet de PCDR et le choix de la première convention à proposer au collège communal ont été actés par la CLDR le 19 octobre 2023.



3. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie



La FRW
accompagne les
communes
rurales wallonnes
depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des Opérations de développement rural ;
- Accompagnement des communes sollicitant la subvention BiodiverCité ;

- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public ;
- Interface Leader ;
- Assistance Territoire et Patrimoine ;
- Ressources et expertise du milieu rural.

L'équipe Wallonie-Picarde
accompagne la commune de
Chièvres.

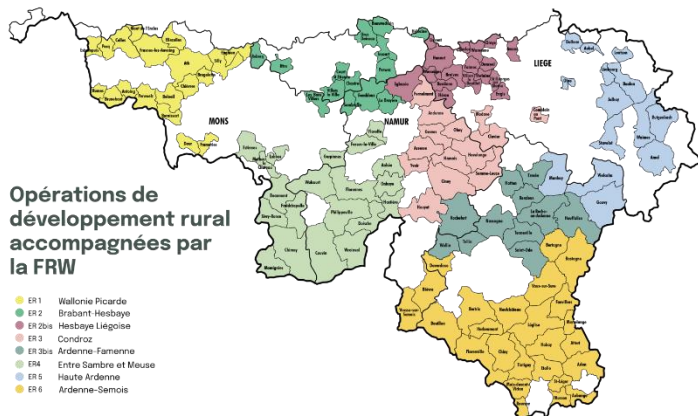
Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils

contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les huit équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Chièvres est assuré par l'équipe Wallonie-Picarde située à Frasnes-lez-Anvaing (en jaune clair sur cette carte), et plus particulièrement par Florentin Vincke et Nathalie Squerens.



Octobre 2023



Plus d'infos : www.frw.be

4. Lectures de terrain

a. Introduction

Les visites de terrain permettent aux AD de se faire leur propre idée de la Commune. En 2018 et 2019, afin de comprendre les regards posés par les différents acteurs sur le territoire, les agents de développement ont parcouru l'ensemble du territoire à plusieurs reprises, notamment en compagnie de l'auteur de PCDR.

Sur base de toutes ces observations de terrain, les agents de la FRW ont aussi pu se forger leur propre regard sur la commune et évaluer l'impact du premier PCDR.

b. Résultats des visites de terrain

Le cœur névralgique de la commune se situe à Chièvres même, où se trouvent la plupart des services et commerces de l'entité. Le centre de Chièvres est fortement marqué par son histoire médiévale, au travers de sa grand-

place et des témoins du passé qui occupent toujours le territoire que sont les remparts et la Tour de Gavre, notamment. Le centre de Chièvres est également marqué par la présence de la base aérienne américaine qui occupe une vaste zone au nord-est de la commune.

Par rapport au territoire de la commune, le centre de Chièvres est excentré au nord. L'axe formé par le canal Ath-Blaton, longé par le RAVeL, accueille la plupart des villages, situés de part et d'autre : Tongre-Saint-Martin, Tongre-Notre-Dame, Ladeuze, Huissignies et Grosage.

Ces cinq villages sont desservis par deux axes routiers principaux provenant d'Ath à l'ouest du canal, et de Chièvres-centre à l'est, aboutissant à Beloeil. Le dernier village de l'entité, Vaudignies, se démarque au sud-est du territoire. Relié à Chièvres par la N525, celui-ci apparaît eseuilé. Les liaisons vers les villages à l'ouest ne

s'opérant que par de petites routes ou via des chemins de remembrement.

Au niveau paysager, Chièvres apparaît comme essentiellement agricole. Les espaces sont principalement constitués de terres cultivées. Le canal Ath-Blaton, ainsi que la Hunelle constitue des repères hydrologiques. La ligne de TGV implantée au nord-ouest de la commune fait également partie intégrante du paysage.

Bien que les principaux services soient localisés sur Chièvres, les écoles (à Chièvres, Huissignies, Ladeuze et Vaudignies) et autres lieux de rencontres (centres culturels et sportifs, maison de village, complexe sportifs...) sont dispersés sur le territoire. Huissignies et Vaudignies, les deux villages les plus peuplés après Chièvres, accueillent logiquement davantage de commerces.

Quelques enseignes (brasseries et petites restaurations, épicerie...) sont également implémentées dans les villages, tout comme plusieurs producteurs locaux, s'orientant de plus en plus vers le circuit court et la vente aux particuliers.

Enfin, la population chiévroyse profite également de la proximité avec Ath, pour la plupart des services de plus grande envergure (enseignement secondaire, mobilité, culture...).



5. Information sur l'ODR

5.1. Information auprès des élus

La FRW a rencontré les membres du Collège communal le 7 octobre 2017 pour, d'une part, les informer sur les changements liés à l'adoption du nouveau décret du 11 avril 2014 relatif au DR et, d'autre part, pour présenter le bilan du premier PCDR.

Le 12 juin 2018, le Conseil Communal de Chièvres a bénéficié d'une séance d'information. Ici aussi, il s'agissait de présenter les grands principes d'une ODR, les changements liés au nouveau décret et de répondre aux questions des conseillers. Lors de cette séance, le bilan du précédent PCDR a été présenté.



5.2. Information auprès de la population

La communication vers la population est un élément-clé du processus du Développement rural. Les agents de développement de la FRW ont donc planifié plusieurs actions de communication vers la population chiévraise, à chaque grande étape de l'ODR.

Pour maximiser les chances de répercussion, plusieurs supports ou canaux ont été utilisés localement.

La page Facebook

L'accès à la page Facebook de la Ville de Chièvres n'est pas uniquement réservé aux personnes inscrites sur Facebook, ce qui permet à tout le monde de se tenir au courant des informations. La page est accessible en cliquant sur www.facebook.com/villedechievres

La maintenance de cette page est assurée par les services de l'Administration communale. Celle-ci a été exploitée pour diffuser les annonces des réunions publiques liées au DR, ainsi que toute autre information

susceptible d'intéresser les citoyens (photos d'actions et d'évènements, reportages de la presse...).

Toutes-boîtes, affiches et invitations personnalisées

Il y a 10 ans **CHIEVRES** décidait de se lancer dans l'aventure du Développement Rural...

Bonne nouvelle ! Une nouvelle réflexion est lancée pour définir les nouveaux projets à mener dans les 10 ans à venir.



Vous avez la parole ! Les habitants sont les premiers concernés par l'avenir de leur village. Ainsi, ils sont associés à chaque étape de l'opération. C'est un travail collaboratif destiné à améliorer les conditions de vie de tous les Chiévrais !

L'aventure vous tente, vous avez envie d'agir sur le futur de votre commune ? Des séances d'information sont organisées afin de répondre à vos questions et écouter vos idées et suggestions !

Date et heure	Village	Lieu
16 avril 2018 à 19h30	Chièvres et Tongres-St-Martin	Salle du conseil - rue Grand Vieux, 2
2 mai 2018 à 19h00	Huizingnes	La Manette - rue de l'Église, 22
8 mai 2018 à 19h00	L'Écluse	Centre culturel - rue de La Barre, 33
17 mai 2018 à 19h30	Compaing	Maison de Domissart - rue des Arts, 30
22 mai 2018 à 19h30	Vandignies	Hall Pévélant - rue des Écoles, 17
30 mai 2018 à 19h30	Tongres-Notre-Dame	Centre culturel - rue du Canal

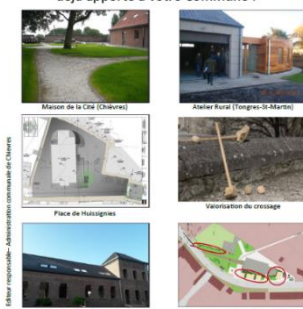
FRW
Ville de Chièvres
Fondation Rurale de Wallonie - 069 87 10 90 - wallonie.parc@frw.be

Que ce soit pour les réunions d'information-consultation, pour les groupes de travail, les tables rondes ou l'appel à candidatures pour la CLDR, des flyers ont été distribués en toutes-boîtes, mis en dépôt auprès des commerces et établissements Horeca ainsi qu'à l'Office du Tourisme et dans les musées de l'entité. Des

affiches ont été placées dans les commerces et services les plus fréquentés de la commune (Bpost, banques, librairies...).

De plus, les agents de la FRW ont envoyé des courriers personnalisés aux membres de l'ancienne CLDR, à certains public-cibles et aux personnes inscrites lors des réunions citoyennes.

Zoom sur ce que le Développement Rural a déjà apporté à votre Commune :



FRW
Ville de Chièvres
Fondation Rurale de Wallonie - 069 87 10 90 - wallonie.parc@frw.be

Envie de vous investir pour continuer à améliorer l'avenir de Chièvres ?



FRW
Ville de Chièvres

Le bulletin communal

En fonction de la périodicité du bulletin, les agents de la FRW ont communiqué sur l'ODR et les étapes-clés du processus : communication sur le lancement de la nouvelle opération, le calendrier des réunions d'information-consultation, le bilan du PCDR précédent...

Panneau d’affichage électronique

Pour la promotion des réunions publiques, la FRW a utilisé le support d’information électronique placé sur la Grand-Place de Chièvres. Les messages y passent en continu et défilent en moyenne toutes les deux minutes, jour et nuit. Il est toutefois difficile de mesurer l’impact de ce type de communication sur les citoyens.

Communiqués et conférences de presse

Les agents de développement ont fait appel à la presse écrite et télévisée pour multiplier les canaux de communication pour toucher davantage la population. Des communiqués de presse ont donc été envoyés pour le lancement de l’ODR, les réunions d’information-consultation, les GT, les tables-rondes et l’appel à candidatures pour la CLDR. Une conférence de presse a été organisée le 20 mai 2019 pour informer les journalistes sur l’état d’avancement de l’opération et le lancement des groupes de travail.



CHIÈVRES

Développement rural : c’est reparti

Réfléchir à la vie de la commune pour établir un nouveau programme de développement rural : opération où le citoyen tient le premier rôle.

● Stéphane BONGE

Lancé en 2007, le premier Programme de Développement Rural (PCDR) s’est clôturé en 2017 à Chièvres. Ces dix années ont permis à Chièvres de concrétiser des projets citoyens qui n’auraient certainement pu voir le jour sans les subsides wallons en faveur du développement rural. Parmi les 95 projets programmés par les citoyens, 19 étaient directement subsidiés par l’instance régionale.

À ce jour, huit ont vu le jour ou sont prévus pour les mois à venir. La Maison de Cité de Chièvres et la Maison de village de Huissignies constituent les plus gros projets aboutis. La construction d’une Maison de village à Tongre-Notre-Dame, les aménagements des places de l’église de Huissignies et Ladeuze ainsi que la création de logements intergénérationnels à Chièvres sont eux en bonne voie. Quelques 5 millions d’euros, subsidiés à 70 %, y ont ainsi été consacrés.

D’autres projets, réalisés sur fonds propres ou financés par d’autres pouvoirs

subsidants, ont également vu le jour ou sont en cours. On peut citer la création de l’Office du Tourisme, la pérennisation du Musée de la Vie rurale ou encore des projets plus restreints, ayant notamment trait à la culture,

environnement, la mobilité ou la sécurité routière.

Une seconde aventure

La commune, la Fondation rurale de Wallonie et Ideta ont présenté le lancement d’une seconde opération de développement rural, visant à aboutir à un nouveau PCDR de dix ans. Après diverses réunions d’information, six soirées à thèmes sont programmées dans l’entité (voir la cadrée), soirées auxquelles chaque citoyen est invité selon ses besoins ou affinités.

Outre ces six grands axes, deux autres thématiques, à savoir le vieillissement de la population et la sauvegarde de l’environnement, s’inviteront inévitablement dans l’ensemble des échanges.

La réussite de cette étape, intitulée « *L’avenir de ma commune, j’y participe !* », dépend donc essentiellement de la participation citoyenne, une occasion unique pour chaque habitant de faire entendre ses attentes et de devenir acteur de projets concrets.

L’émergence attendue de multiples propositions citoyennes seront ensuite confrontées aux données statistiques de la commune, collectées par Ideta, et permettront l’écriture d’un nouveau PCDR, soumis à l’approbation de la Région wallonne. Une seconde aventure citoyenne, au profit de la commune et de tous ses habitants, pourra dès lors débuter. ■

Six soirées, six thèmes

Voici les soirées thématiques programmées à 19 h 30. Les citoyens sont invités à participer activement pour le ou les thèmes qui les interpellent.

Mardi 5 juin : vie associative, loisirs et jeunesse au centre culturel de Tongre-Notre-Dame.

Jeudi 13 juin : mobilité et sécurité routière à la buvette de la Cense du Roitelet à Ladeuze.

Jeudi 20 juin : environnement et biodiversité à la Maison du Domissart à Grosage.

Mardi 25 juin : tourisme, patrimoine(s) et culture au Musée de la Vie rurale à Huissignies.

Mardi 2 juillet : aménagement du territoire et logement au réfectoire de l’école communale de Vaudignies.

Jeudi 11 juillet : agriculture et économie locale à l’hôtel de ville de Chièvres.

La Maison de Village de Huissignies est l’une des réalisations du précédent PCDR.



Programme de développement rural : des réunions thématiques sont prévues pour les chiévriots.

Forté d’une trentaine d’années de 10 ans, la Ville de Chièvres a initié dans l’élaboration de son deuxième programme de développement rural en 2017. Ce deuxième PCDR est en ce jour en son troisième trimestre de programmation entre le 5 juin et le 11 juillet afin que les citoyens soient portés au mieux en matière de développement rural.

Voici les dates : - Mercredi 5 juin, 19h30 - Tongre-Notre-Dame (Vie associative, loisirs et jeunesse) - Jeudi 13 juin, 19h30 - Ladeuze (Mobilité et sécurité routière) - Jeudi 20 juin, 19h30 - Grosage (Environnement et biodiversité) - Mardi 25 juin, 19h30 - Huissignies (Tourisme patrimoine et culture) - Mardi 2 juillet, 19h30 - Vaudignies (Aménagement du territoire et logement) - Jeudi 11 juillet, 19h30 - Chièvres (Agriculture et économie locale)

6. Les séances d'information-consultation dans les villages

Du 26 avril au 30 mai 2018, la FRW a organisé six séances d'informations dans les différents villages de l'entité. Les réunions d'information-consultation de la population avaient trois objectifs principaux : informer les habitants de ce qu'est une Opération de Développement Rural ; dresser un bilan chiffré du PCDR précédent et donner la parole à la population pour recueillir les premières idées.

6.1. Méthodologie et déroulement

Chaque réunion avait lieu selon la même organisation. Après l'accueil et une introduction par l'Échevin en charge du Développement rural, un agent de la FRW informait les participants pendant une vingtaine de minutes sur ce qu'est une Opération de développement rural (ODR).

S'en suivait la présentation du bilan chiffré et illustré des projets et actions réalisés dans le cadre du premier PCDR pour se terminer par le recueil des constats citoyens.

6.2. Synthèse des résultats

Les 6 réunions ont été organisées avec un total de 112 participations. Certaines personnes ayant participé à plusieurs réunions, on peut dénombrer 66 participants différents aux séances d'information-consultation.

Dates	Villages	Nombre de participants
26/04/2018	Chièvres et Tongre-Saint-Martin	18
2/05/2018	Huissignies	29
8/05/2018	Ladeuze	17
17/05/2018	Grosage	21
22/05/2018	Vaudignies	14
30/05/2018	Tongre-Notre-Dame	13
Total		112



L'objectif de cette synthèse est de rassembler les principales opinions des participants, appréciations et suggestions émises lors des six réunions. Ce bilan tente de restituer aussi fidèlement que possible les discussions où

chacun pouvait émettre librement son avis. Toutes les idées ont été consignées pour pouvoir être traitées dans les groupes de travail mis en place en juin 2019.

Sont repris ci-dessous les thèmes les plus souvent abordés :

Mobilité

- La sécurité routière : vitesse des voitures, sécurité des usagers faibles et charroi ;
- La mobilité douce dans et inter villages ;
- La préservation des sentiers et la valorisation des promenades ;
- La circulation et le stationnement dans les cœurs de village ;
- L'offre en transports en commun.

Aménagement du territoire et patrimoine

- L'aménagement de certains cœurs de village ;
- La mise en valeur de l'histoire et du patrimoine rural local ;
- L'avenir de certains sites et bâtiments.

Environnement

- La préservation et le développement de la nature via la sensibilisation, la plantation de haies (poursuite des actions du PCDN) ;
- La propreté publique et le respect du cadre de vie

Culture, sport et associations

- Les infrastructures de qualité (sportives, de loisirs et culturelles) ;
- La vie au village, l'associatif.

Logement

- La restauration de bâtiments patrimoniaux en logements

Tourisme – Loisirs récréatifs

- Le développement de produits touristiques locaux ;
- Le renforcement de l'identité chiévroise.

6.3. Développements

Cette section englobe les remarques et idées issues des six réunions de consultation. Les propositions d'actions et de projets sont reprises en italique.

Mobilité et sécurité routière

La mobilité et la sécurité routière préoccupent beaucoup les habitants de Chièvres. Le manque de places de stationnement et les déplacements doux ont également été abordés.

La vitesse excessive des véhicules (voitures, poids lourds) dans les villages est souvent reprochée. A noter que dans certains cas, les habitants sont conscients que ce sont parfois les villageois eux-mêmes qui sont responsables de la plupart des excès.

Investir dans l'achat de radars préventifs et répressifs.

Le sujet des **déplacements doux** (cyclo-pédestres) demeure important aux yeux des participants, la mobilité active

restant l'alternative à l'utilisation de la voiture pour de courtes distances. Mais aux dires des habitants, c'est tout d'abord l'**insécurité** qui est le principal frein à l'utilisation du vélo.

Mettre en place des itinéraires alternatifs qui utiliseraient les chemins moins empruntés, les chemins de remembrement sécurisés, le Ravel et les sentiers encore présents.

A noter que divers **circuits de promenades** existent sur l'entité. L'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme du Tournais proposent une série de promenades avec, dans certains cas, des informations historiques et patrimoniales. Celles-ci sont saluées par les participants qui regrettent toutefois le manque de **visibilité** et l'absence de **balisage** de certaines balades.

Regrouper ces circuits en réseau avec support cartographique de qualité serait un plus pour le tourisme.

Le stationnement au cœur des villages et aux abords des écoles pose problème à certains moments de la journée et lors d'évènements plus importants.

Identifier de nouvelles « poches » de stationnement afin de désengorger les places et les abords des écoles.

L'offre des TEC dans la commune de Chièvres n'est pas équilibrée. Deux axes principaux sont présents sur le territoire sans jonction entre eux. Ceci provoque l'isolement de certains villages par rapport au centre-ville et l'obligation de prendre le bus jusqu'à Ath pour en reprendre un autre vers Chièvres. La problématique du manque

d'abribus à certains endroits est également soulevée par la population.

Aménagement du territoire et patrimoine

L'aménagement et la réorganisation de certains espaces publics ont souvent été discutés. En général, les habitants souhaitent davantage de sécurité, de réduction de la vitesse, de zones de convivialité et de rencontres.

Réaménager les places de Tongre-Saint-Martin, Chièvres, Grosage et la petite place du Trieu à Vaudignies.

Le patrimoine bâti ancien est considéré comme une richesse à maintenir et à valoriser. Certains bâtiments devraient être restaurés comme l'ancien magasin Lesuisse situé au coin de la rue Saint-Jean et de la Grand-Place de Chièvres, au sein du périmètre du centre ancien protégé.

Environnement

La thématique de l'environnement et de la nature n'a pas fait l'objet de grands débats. La population est toutefois unanime pour féliciter les actions du groupe de citoyens initié autour du Plan communal de Développement de la nature (PCDN), aujourd'hui investi dans les projets de l'appel à projet annuel *BiodiverCité*.

Soutenir et poursuivre les actions du PCDN (aujourd'hui BiodiverCité, ndlr) qui contribuent au développement et au maintien du maillage écologique (ex : plantations de haies, semis fleuris, espaces verts, sensibilisation tout public...)

Par contre, la **propreté publique** a soulevé quelques réactions. La population pointe du doigt l'incivisme des gens et le non-respect du cadre de vie (déchets le long des voiries et dans les fossés, dépôts sauvages, souillure d'un chemin par des boues, des gravats...).

Renforcer la sensibilisation à la propreté et au respect du cadre de vie et sanctionner toute personne non respectueuse de la loi.

Vie association, culturelle et sportive

L'importance des **lieux et infrastructures de rencontre et de convivialité** est à nouveau mise en avant par les villageois.

De manière générale, les habitants proposent d'aménager, voire de créer des lieux de rencontres et de convivialité tels que maisons de village, plaines de jeux, places publiques, zones de rencontres et de loisirs... comme déjà abordé dans la rubrique « aménagement du territoire ».

Le rôle important des **maisons de villages** est soulevé par les habitants. L'absence d'une maison de village à Vaudignies est identifiée comme un handicap important pour la vie au village.

Aménager le hall polyvalent de Vaudignies pour en faire une maison de village ou créer une nouvelle infrastructure dans le village.

Prévoir des espaces de jeux pour enfants et ados, par exemple : à l'arrière du ballodrome de Vaudignies, près de la Maison du Domissart, à la place du Trieu...

Les habitants sont unanimes sur la **richesse de la vie associative**

dans l'entité de Chièvres. Les associations actives sur le territoire proposent un panel diversifié d'activités culturelles, sportives et festives permettant de toucher l'ensemble des générations.

Les activités développées par la bibliothèque et l'espace public numérique sont appréciées par la population.

Les habitants apprécient la **qualité des activités sportives** accessibles sur le territoire. Ils regrettent toutefois l'insécurité aux abords du terrain de football de Vaudignies, situé le long de la Chaussée de Saint-Ghislain (RN 525).

Créer une nouvelle zone de parking au stade de foot de Vaudignies pour la sécurité des joueurs et des spectateurs.

Aménager des douches et des sanitaires dans le hall polyvalent de Vaudignies pour répondre aux demandes des clubs sportifs.

Logement

Certains éléments du patrimoine bâti pourraient faire l'objet de restauration, en particulier l'ancienne cure de Tongre-Notre-Dame.

Aménager l'ancienne cure de Tongre-Notre-Dame en logements et aménager son jardin en zone de loisirs pour les enfants du village.

Tourisme - Loisirs récréatifs

La population est unanime pour dire que de nombreux éléments touristiques intéressants sont présents sur le territoire : Basilique, remparts, Tour de Gavre, musées, canal, chemin de halage... L'office du Tourisme travaille au développement et à la promotion

de ce potentiel mais il faut intensifier les produits purement dédiés au tourisme d'un jour ou de court séjour.

Prévoir une meilleure exploitation du Canal Ath-Blaton.

Créer des circuits thématiques et utiliser les nouvelles technologies pour les promouvoir et les utiliser.

Le renforcement de l'identité naissante de Chièvres, basée sur le patrimoine médiéval est souhaité par la population. Outre les fêtes et spectacles médiévaux, il est important d'asseoir davantage l'image de Chièvres. Le jumelage avec la ville de Provins est déjà un bon point de départ.

7. Les consultations ciblées

7.1. Les entretiens individuels de personnes ressources

Parallèlement aux séances d'information, des interviews de « personnes-ressources » ont été réalisées. Ces dernières sont des acteurs incontournables de la Commune de par leurs implications professionnelles et/ou associatives.

Méthodologie et déroulement

Toutes les interviews se sont déroulées sur base d'un questionnaire type traitant des grandes thématiques du DR afin de mieux cerner les points forts et les faiblesses du territoire, de récolter des informations et des données objectives de personnes connaissant bien le terrain, de connaître leurs avis sur le PCDR précédent et leurs attentes pour le nouveau programme.

Synthèse des résultats

Menés dans le respect de la confidentialité, les entretiens se sont révélés riches en informations et ont permis d'établir un contact privilégié avec les acteurs de la commune et ainsi créer un réseau de diffusion de l'information.

Au total, l'avis de 11 personnes a été récolté ; citons les employées de l'Office du tourisme, l'Inspectrice de la zone de police, la Directrice du CPAS, les collaborateurs de la bibliothèque et de l'Espace public numérique, le co-président du Musée de la vie rurale, le coordinateur de l'ATL, le responsable du service jeunesse, un propriétaire de gîte et la responsable de la Croix-Rouge pour le secteur Beloeil-Chièvres.

Ces entretiens ont permis d'identifier quelques enjeux majeurs pour les dix prochaines années :

- La sécurité des citoyens et la gestion du trafic routier, notamment sur la RN525, épine dorsale de l'entité ;
- La communication et l'utilisation des NTIC (nouvelles techniques d'information et de communication) ;
- Le développement économique local basé sur les activités récréatives, le patrimoine bâti et naturel ;
- Le maintien d'une agriculture rentable et raisonnée, d'une ruralité maîtrisée ;
- Le maintien voire l'augmentation des services à la population ;
- L'anticipation du vieillissement de la population, la proposition de nouveaux services ;
- Le maintien du tissu associatif dans les villages.

7.2. Les membres du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN)

En août 2017, l'étude du réseau écologique de Chièvres était finalisée, dans le cadre du PCDN. Un groupe de citoyens actifs a soutenu et collaboré à la réalisation des projets. Ceux-ci se sont concrétisés jusqu'en 2020 via les subsides PCDN, et depuis 2021 via l'appel à projet annuel BiodiverCité.

Méthodologie et déroulement

Le 28 février 2019, sur base d'un montage PowerPoint, les membres du PCDN ont eu l'occasion de comprendre les fondements et le processus d'une ODR ainsi que les projets déjà menés dans le cadre du premier PCDN. Dans un second temps, ils ont pu donner leur avis et leurs propositions pour construire le second PCDN.

Synthèse des résultats

La thématique du **patrimoine** a été souvent citée, car Chièvres dispose d'éléments patrimoniaux très intéressants, notamment la **Tour de Gavre** et les **anciens remparts**, ou encore la **chapelle Notre-Dame de la Fontaine** ; éléments qui se dégradent et qu'il est urgent de restaurer.

Chièvres possède un fort potentiel basé sur ce patrimoine médiéval méconnu. Il serait utile de **communiquer** à ce sujet afin d'asseoir l'identité de la commune et augmenter les produits touristiques à vocation récréative.

La sécurité routière préoccupe également les citoyens ; de manière générale, il y a un souci de **vitesse excessive** dans toute l'entité. La mise en place de **campagnes de sensibilisation** pourrait permettre de conscientiser les automobilistes.

La mobilité et les déplacements lents sont des sujets qui interpellent les membres du PCDN. Ceux-ci souhaitent augmenter l'offre en sentiers mais aussi en améliorer la biodiversité. Certaines liaisons douces sont bloquées ou occupées par des particuliers ou des agriculteurs, comme par exemple le sentier n°1 qui a pourtant une réelle utilité,

notamment pour l'organisation de balades guidées.

Au niveau bâtiments et espaces de rencontre, l'**église désacralisée de Tongre-Saint-Martin** pourrait être réaménagée en espace citoyen polyvalent.

Malgré les 3 maisons d'enfants présentes sur le territoire, l'**accueil de la petite enfance** reste encore trop faible à Chièvres. Il faut augmenter le nombre de places d'accueil car c'est un élément important pour conserver les jeunes couples dans l'entité.

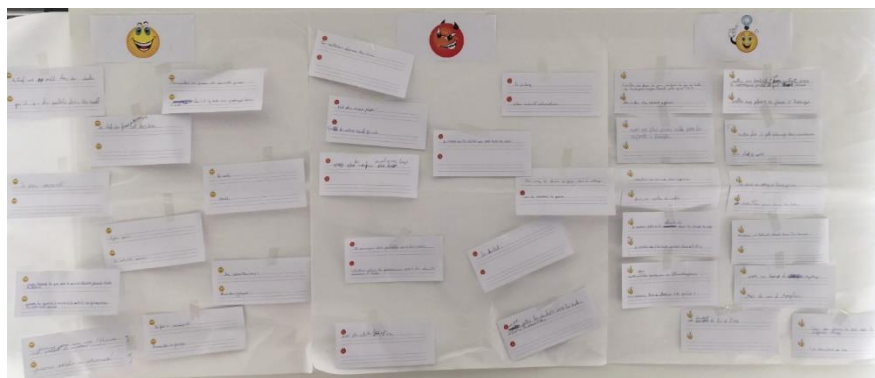
Il y a également lieu de lutter contre les **logements inoccupés**. Ces logements pourraient être remis dans le circuit des locations ou acquisitions ou encore servir d'accueil aux sans-abris ou aux réfugiés. Ils souhaiteraient enfin que les **maisons d'exclusiers** situées le long du RAVel soient réhabilitées.

7.3. Le conseil consultatif des juniors (CCJ)

Le 23 juillet 2019, les conseillers juniors ont été consultés afin de connaître leurs attentes par rapport au PCDR.

Méthodologie et déroulement

La méthode utilisée pour recueillir l'avis du CCJ constitue à donner des points positifs, des points négatifs, et des propositions de services ou d'actions à élaborer sur l'entité de Chièvres. Les enfants reçoivent chacun trois papiers distincts, sur lesquels ils peuvent respectivement inscrire, de manière anonyme, deux éléments positifs, deux éléments négatifs et deux propositions. Ces remarques et idées ont ensuite été lues devant l'ensemble des enfants, afin de susciter l'une ou l'autre réaction. Les papiers ont finalement été collés par les enfants sur des affiches.



Synthèse des résultats

En bref, les préoccupations principales formulées par les jeunes concernent la propreté dans les rues, le tri des déchets, la sécurité routière et le respect des limitations de vitesse, l'installation d'aires de jeux dans les villages de Ladeuze, Vaudignies et Huissignies, la pratique de nouveaux sports comme le tir à l'arc, le volley et le rugby et la création d'un espace dédié aux jeunes et à leurs activités.

7.4. Le conseil communal consultatif des aînés (CCCA)

Il était question de consulter le Conseil communal consultatif des aînés, mais cela n'a pu être mis en place suite au déclenchement de la crise sanitaire en mars 2020. En parallèle, la CLDR s'est constituée durant le troisième trimestre 2020 et l'élaboration s'est poursuivie avec ces membres via divers outils en ligne.

Le travail avec la CLDR ayant déjà fortement avancé, la consultation des aînés serait arrivée trop tardivement pour être mise en œuvre.

8. Les groupes de travail

Le délai particulièrement long entre les séances d'information et les groupes de travail est dû au respect de l'interruption des réunions publiques demandée aux communes par le Ministre de la ruralité en place à l'époque dans le cadre de la campagne électorale, ainsi qu'au délai d'installation des nouveaux Collège et Conseil communaux et à l'information de ses nouveaux membres.

8.1. Méthodologie et déroulement

Six réunions programmées du 5 juin au 11 juillet 2019 ont permis de confirmer les résultats des différentes réunions de consultation, d'approfondir certaines thématiques et d'alimenter le contenu du diagnostic partagé. Ces six réunions avaient chacune une thématique distincte :

- Culture, loisirs et jeunesse ;
- Logement ;
- Mobilité et sécurité routière ;
- Environnement, biodiversité et empreinte écologique ;
- Tourisme et patrimoine(s) ;
- Aménagement du territoire et espaces publics ;
- Agriculture, économie locale et entrepreneuriat.

Celles-ci ont été établies sur base des résultats des séances d'informations et des éléments mis en lumière par la partie 1 du PCDR.

Toutes les réunions se sont déroulées selon le schéma suivant : l'échevin de la ruralité en charge du développement rural débutait la réunion par un mot d'accueil et d'introduction. Il cédait ensuite la parole à un agent de développement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) qui revenait brièvement sur le bilan chiffré du premier Programme communal de développement rural (PCDR), tout en illustrant son propos de projets et actions qui ont été concrétisés au cours de ce dernier.

La méthode de participation a fait appel à un exercice de photos langage. Les participants avaient cinq minutes pour choisir une ou deux photos mises à leur disposition, puis de nouveau cinq minutes pour identifier un point positif et un point négatif en lien avec la photo choisie, et proposer une ou plusieurs idées

d'actions pour valoriser l'atout et/ou réduire la faiblesse. Cette méthode a permis à chacun de s'exprimer et d'identifier les atouts et problèmes du territoire dans une thématique choisie. La récolte des données s'est faite en direct dans un fichier Excel.

8.2. Synthèse des résultats

Les six réunions thématiques ont rassemblé 100 personnes. En moyenne, deux échevins étaient présents lors des réunions.

Date	Lieu	Thèmes	Nombre de Participants
05/06/19	Tongre-Notre-Dame	Vie association - loisirs - jeunesse	24
13/06/19	Ladeuze	Mobilité - Sécurité routière	20
20/06/19	Grosage	Environnement - Biodiversité	10
25/06/19	Huissignies	Tourisme - Patrimoine - Culture	22
02/07/19	Vaudignies	Aménagement du territoire - Logement	9
11/07/19	Chièvres	Agriculture - Economie locale	15
TOTAL			100

Certains citoyens et/ou membres de la précédente CLDR, très motivés par l'ODR, ont participé à plusieurs groupes de travail. Au total, ce sont donc 65 personnes différentes qui ont assisté aux différents groupes de travail, citoyens et élus confondus.



Un résumé des commentaires et réflexions obtenues au cours des différents groupes de travail est proposé ci-après. De nouveau, les propositions plus concrètes d'actions et de projets sont reprises en italique.

Vie associative - Loisirs - Jeunesse

Le sujet le plus discuté concernant cette thématique a trait aux jeunes de 12 à 18 ans.

Pour certains des participants, il y a un réel manque d'activités dédiées aux jeunes, au sein de la commune de Chièvres, qu'il s'agisse d'infrastructures ou d'encadrement. Ils pointent également, d'une part, la volonté des jeunes à se rencontrer et, d'autre part, leur manque d'implication dans le tissu associatif de l'entité. Enfin, il est aussi question des difficultés qu'ont les adolescents à se déplacer.

*L'installation et l'entretien d'infrastructures telles que des **agoraspaces** sont suggérés pour régler ce problème, tout comme la mise à disposition de **lieux et locaux** où les jeunes pourraient se retrouver. Il est également proposé d'engager un **éducateur de rue** et de relancer un **mouvement de jeunesse**¹.*



Au-delà du simple manque d'activités, c'est aussi l'information et la communication entourant les activités basées à Chièvres, notamment les possibilités qu'offre l'Accueil temps libre (ATL), qui feraient défaut. L'école des devoirs et la ludothèque du CILES² (Cellule d'intervention lecture-écriture-social) ne sont pas suffisamment fréquentées, faute d'une bonne connaissance du service.

*Le **site internet de la commune** devrait être l'un des canaux de communication, notamment pour le CILES. Des **collaborations** entre les différents acteurs permettraient de faire connaître les activités et améliorer les services.*

¹ Depuis septembre 2021, un Patro a été lancé sur l'entité. Plusieurs sections mixtes d'enfants à partir de six ans se réunissent deux samedis après-midi par mois à l'espace jeunesse de Huissignies. En janvier 2022, ils ont notamment

Le sujet de la petite enfance a aussi fortement animé les débats. Le manque d'aire de jeux a été l'élément le plus souvent soulevé par les citoyens. L'offre en crèche sur l'entité a été saluée, même si les horaires ne semblent pas rencontrer les attentes de chacun.

*Les participants proposent d'installer des **plaines de jeux** au Trieu à Huissignies, à l'arrière du ballodrome à Vaudignies, à Tongre-Saint-Martin, ainsi que sur le site du centre culturel à Tongre-Notre-Dame. Concernant les crèches, il est proposé d'adapter les **horaires** et de mettre en place des **actions durables**. Il est également souhaité de regrouper les accueillantes conventionnées au sein d'une même **structure**.*

Pour la thématique de la vie associative, ont également été évoqués :

- Le réseau de sentiers à valoriser en tenant compte de tous les types de personnes ;
- L'isolement des personnes âgées ;
- Le manque d'échanges intergénérationnels.

Mobilité – Sécurité routière

Trois sujets principaux ressortent de ce groupe de travail lié à la mobilité et à la sécurité routière : les moyens de transports, la sécurisation des axes routiers et la mise en place d'un réseau de mobilité douce.

Concernant le réseau des bus TEC, les riverains pointent l'absence de liaison entre les deux lignes traversant la commune, ainsi que des problèmes au niveau des horaires sur la ligne 81 pour rejoindre Ladeuze et Grosage, et sur l'adaptation de ceux-ci aux horaires des écoles d'Ath. Au vu de la suppression de certains services (boîte aux lettres Bpost, banques...), les déplacements se font plus nombreux. Les riverains regrettent également l'arrêt du service du Proxibus, malgré qu'il n'ait pas rencontré le succès escompté pour cause d'horaires inadaptés. Ils relèvent également l'insécurité autour des arrêts de bus, un manque d'abribus et le vandalisme fréquent.

participé à un chantier de plantation participative dans le cadre de l'appel BiodiverCité (photo).

² En juin 2021, l'ASBL CILES a mis fin à ses activités, faute de moyens suffisants.

Les participants proposent d'œuvrer à **assurer la sécurité des usagers aux abords des arrêts de bus par de l'éclairage voire un réaménagement des lieux. Ils souhaitent également élargir l'offre de bus TEC, afin de bénéficier de davantage de passages, de relier certains villages « oubliés », voire de réintroduire le Proxibus comme alternative. Certains citoyens semblent préférer que l'on investisse dans les transports en commun, plutôt que dans la voiture électrique plus polluante qu'il n'y paraît.**

Les problèmes de sécurité routière se situent notamment aux abords des écoles, où le stationnement se fait parfois de manière anarchique, ce qui augmente les risques d'incidents. Les riverains estiment également que les usagers faibles (piétons et cyclistes) passent au second plan par rapport aux véhicules motorisés. La vitesse est également pointée du doigt, tout comme l'entretien des routes (dégradation de l'état des voiries, chicanes accidentogènes, fauchage tardif par endroits), ainsi que le passage de charroi agricole sur des routes jugées inadaptées.

La **sensibilisation** et l'**instauration de restrictions de vitesse** (limitations, effets de portes aux entrées et sorties de village...) sont proposées comme solutions pour les problèmes de sécurité. Un **plan global de circulation** établi sur l'entité permettrait de régir le passage de charrois lourds par endroit, tandis que des **itinéraires alternatifs** pourraient être trouvés pour sécuriser les cyclistes.

Les participants sont favorables à la mise en place de réseaux de sentiers balisés, comme cela a été réalisé pour la ronde des Piedsentes. Le projet de Ravel entre la rue du Chasseur et Ormeignies est vu d'un bon œil pour inciter à la marche et à l'utilisation du vélo.

Le développement d'un réseau de liaisons dédiées à la mobilité douce est proposé par plusieurs citoyens, notamment par le biais d'une liaison verte mise sur pieds en collaboration avec le Plan communal de développement de la nature (PCDN). Ceux-ci attirent également l'attention sur l'entretien régulier des axes et le maintien de la propreté des sentiers grâce à la pose de poubelles.



Environnement et biodiversité

Le principal sujet de discussion lors de ce groupe de travail a été celui de la gestion des déchets en tout genre. Les participants ont également montré leur volonté de mettre leur entité en valeur, par la mise en place d'un réseau de promenades, le développement de l'étang communal de Hoves, l'attention portée aux ruisseaux et à la halte nautique ou encore la conservation du patrimoine médiéval. Les sujets de nouvelles sources de production d'énergie et le respect de la nature ont également été abordés.

Les services existants pour la gestion des déchets (parc à containers, épuration des eaux, collecteur de cannettes) sont salués par la population, même si certaines mauvaises pratiques persistent, telles que les dépôts de déchets inertes dans la nature. Les riverains ont également soulevé les problématiques du rejet de certaines eaux usées sans aucun traitement, le gaspillage en eau, ainsi que la forte empreinte énergétique liée aux bâtiments.

Les solutions proposées sont de l'ordre de la **sensibilisation** quant au tri des déchets et aux dépôts sauvages. Les participants sollicitent également la poursuite de l'**épuration collective**, tout en souhaitant créer des incitants à l'**épuration individuelle**, ainsi qu'à l'**assainissement autonome** des habitations.

La population regrette le manque de valorisation du réseau de sentiers présents sur la commune, mais apprécie que certains aient été réhabilités dans le cadre du PCDN. Certains participants au groupe de travail craignent toutefois que la ruralité et le patrimoine propres à l'entité soient dénaturés par l'arrivée de projets immobiliers tels que celui situé à l'Avenue Albert 1^{er}, près du parc Notre-Dame.

*Un **réseau de sentiers** pourrait être développé, en partenariat avec l'Office du tourisme. Des promenades thématiques devraient être proposées. Différentes dimensions (sociale, environnementale, durable...) pourraient être expérimentées à l'étang de Hoves.*



Les énergies alternatives (éolien, biométhanisation...) semblent bien accueillies par les citoyens. Ceux-ci craignent toutefois le projet de ligne à très haute tension mené par Elia. Ils soulignent également que les possibilités en matière d'écologie sont de plus en plus nombreuses, mais ne sont pas suffisamment prises en compte dans certains projets. La plantation de haies est un point positif, mais n'est pas non plus assez exploitée.

Les recherches d'énergies renouvelables et alternatives

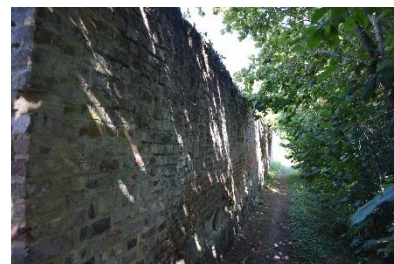
*doivent se poursuivre, en mettant sur pieds certains **projets communs**. Plusieurs citoyens estiment nécessaire de monter un projet global de plantation de haies, ainsi que d'arbres mellifères et de murs végétaux.*

Tourisme - Patrimoine - Culture

Les participants à ce groupe de travail souhaitent avant tout relever et mettre en valeur le patrimoine et les richesses de la commune de Chièvres. Ils portent également une attention particulière à l'offre culturelle à développer sur l'entité, et cherchent à ce qu'elle réponde aux besoins des différentes tranches de la population.

En ce qui concerne les richesses de la commune, les riverains ont principalement pointé les éléments positifs de leur patrimoine, tels que la place de Chièvres, le centre ancien protégé, la chapelle Saint-Jean, ou encore l'église Saint-Martin, la Tour de Gavre et la Chapelle Notre-Dame de la Fontaine. Ils ont jugé leur état parfois préoccupant.

*Les participants soulignent l'importance d'entretenir, de restaurer et de valoriser ce **patrimoine**, notamment en organisant des visites ou encore des balades, de réaliser des inventaires comme celui des **chapelles**, par exemple.*



Le potentiel touristique et récréatif de la commune est défendu par les citoyens, qui souhaitent exploiter les éléments historiques et naturels de l'entité. Ils regrettent néanmoins le manque de moyens de communication dont bénéficient l'Office du tourisme et la Ville, ainsi que le peu d'interactions entre les autres organismes présents sur l'entité. Ils insistent également sur le potentiel du canal et de la halte nautique, qu'ils trouvent utile d'exploiter davantage.

*Peu de propositions ont été avancées concernant ces sujets, si ce n'est la réalisation d'**outils**, tant sur Internet qu'en version papier, permettant d'améliorer la communication. Les participants ont également avancé l'idée de concilier mobilité douce et potentiel lié au canal.*

Enfin, concernant les activités culturelles, les riverains apprécient la présence d'activités diversifiées (spectacles, fanfares, groupes de musique...) et de salles dans certains villages. Ils souhaiteraient par ailleurs que chaque village possède un lieu de rencontres et d'échanges. Ils apprécient la collaboration avec la Maison culturelle d'Ath (MCA),

même s'ils jugent qu'elle pourrait être davantage exploitée³.

La principale proposition à relever concerne la mise en place d'un **centre culturel**, ou d'une infrastructure dédiée à la culture, propre à Chièvres. Les participants au groupe de travail ont aussi suggéré de développer des **synergies culturelles au sein de la population**, et d'inclure les différentes tranches qui la composent.

Aménagement du territoire et logement

Ce groupe de travail a permis d'aborder trois sujets principaux : l'aménagement de l'espace public, l'intégration de l'habitat dans l'espace public et les préoccupations d'accès aux logements pour les jeunes et les personnes âgées.



Les riverains sont attentifs au fait de verdiriser l'espace public pour lutter contre une tendance trop minérale, tout en conservant une place pour les usagers de la route. Certains riverains proposent que les cœurs de village soient davantage tournés vers les usagers faibles, en prévoyant des

zones de stationnement hors du cœur de village. Il serait également nécessaire de penser chaque projet de manière **globale**, en tenant compte des facteurs économiques, sociaux et écologiques.

Concernant les logements, les riverains regrettent l'augmentation de l'urbanisation en ruban à la place de projets de réhabilitation d'habitations inoccupées en centre urbain. Ils craignent également les gros projets immobiliers qui risquent de dénaturer le paysage. Il leur paraît nécessaire de tenir compte de la présence des bâtiments agricoles lors de la délivrance des permis d'urbanisme afin d'éviter les conflits de voisinage. Les nouveaux types de logements, telles que yourtes ou autres habitats légers, ainsi que le concept d'éco-quartier intéressent également les participants. Ils attirent cependant l'attention sur le fait que ceux-ci doivent s'intégrer dans le paysage rural et soulignent que plusieurs Zones d'aménagement communal concertées (ZACC) sont présentes sur le territoire chiévrais.

Les **ZACC** pourraient être exploitées pour y installer de nouveaux **quartiers et/ou habitats plus responsables**. Les citoyens sont favorables à la possibilité que la commune se dote d'un **Schéma de développement communal (SDC)**⁴ pour conserver une empreinte sur

l'urbanisation. Ils souhaiteraient également que les **bâtiments agricoles** inutilisés puissent être réhabilités en logements par la commune via une fiche prévue dans le futur PCDR.

Les riverains regrettent le manque d'attention dont bénéficient les personnes âgées et les jeunes de la commune, dans l'accès au logement et les services y afférents. Ils regrettent également l'absence d'une résidence avec services.

Concernant les jeunes, les participants suggèrent que ceux-ci aient un meilleur accès aux informations liées au logement au sein de la commune, par le biais d'un **guichet du logement**, par exemple. Ils souhaitent également que l'on puisse aider les personnes âgées à adapter leur lieu de vie, soit en **réaménageant leur logement**, soit en proposant des **logements pour aînés**, pour que ceux-ci puissent conserver une certaine autonomie et rester domiciliés dans la commune.

Agriculture et économie locale

Les sujets évoqués au cours de cette réunion peuvent être regroupés sous trois thématiques. La première concerne les commerces et services présents sur la commune, la deuxième aborde la distinction entre petites productions locales et agro-industrie, et la troisième concerne la ruralité de l'entité.

³ Depuis lors, un centre culturel commun à Brugelette et Chièvres, « L'Envol », a été créé. La réflexion a été enclenchée fin 2019 avec les citoyens

et a abouti à la reconnaissance officielle de l'Envol par la Fédération Wallonie-Bruxelles en fin d'année 2021.

⁴ Depuis fin 2020, l'élaboration d'un Schéma de Développement communal est en cours.

Les riverains pointent les difficultés auxquelles doivent faire face les petits commerçants, qui tâchent de contrer la baisse de fréquentation de leur établissement au profit des grandes surfaces. L'achat en ligne ou en grande surface est facilité par les moyens de paiement proposés (carte bancaire, chèques-repas, éco-chèques...) et par la diversité des produits vendus en un seul lieu, ce qui n'est pas toujours le cas chez les petits commerçants. Cela se fait au détriment du contact direct entre le consommateur et le commerçant. Ils s'étonnent également de la diminution du nombre d'établissements Horeca sur l'entité.

Les participants n'ont apporté que peu de propositions aux problèmes soulevés, mais ont avancé le fait qu'il est important d'aider le commerce local à se développer en proposant des incitants financiers, en améliorant le cadre de vie.



Les participants ont relevé les aspects positifs de la production et de l'économie locale, telle que la qualité des produits. Ils sont néanmoins conscients des difficultés que cela engendre, en matière de temps et de main d'œuvre, notamment. Ils regrettent le développement constant de l'agro-industrie au détriment des exploitations à

taille humaine, tout en soulignant le fait que le 100 % local n'est pas tenable.

*Les produits issus des **circuits-courts** devraient être valorisés et les agriculteurs devraient pouvoir bénéficier d'aides pour se lancer dans cette voie. Ils proposent également que des produits locaux puissent se retrouver dans les assiettes des enfants scolarisés dans l'entité, en mettant sur pieds, par exemple, une **cuisine collective communale voire transcommunale**.*

Les citoyens ont fait part de plusieurs interrogations concernant l'outillage agricole. Pour certains, le charroi n'est pas adapté aux voiries communales, ce qui met en péril la sécurité des citoyens, cause des dégâts aux voiries et entraîne le damage des terres fertiles. Les gros engins de type moissonneuse-batteuse, entraînent des soucis de mobilité et de déplacements dans la campagne. Les citoyens regrettent les effets des pulvérisations sur la santé et la biodiversité. Les participants déplorent que l'élevage ne fasse plus partie des priorités des agriculteurs, alors que certains terrains sont inaptes à la culture intensive.

*Les citoyens ont principalement souligné l'importance d'assurer la bonne entente entre agriculteurs et riverains. Ils suggèrent de (re)travailler les outils de communication à destination des nouveaux habitants pour assurer la **convivialité** entre les différents acteurs de la commune.*

9. Les tables rondes

Au cours des étapes de consultation citées précédemment, de nombreux points et questionnements ont été soulevés, sans pour autant aboutir à une idée d'action ou de projet à mener pour y répondre. Dès lors, il a été proposé d'organiser, en journée, des tables rondes réunissant des personnes ressources dans plusieurs domaines touchant aux thématiques abordées en séances d'informations, en groupes de travail et au cours des consultations ciblées. Celles-ci se sont tenues durant le mois d'octobre 2019.

Le choix d'organiser ces tables rondes en journées s'avérait indispensable pour garantir la participation d'un maximum d'acteurs issus des différents domaines traités. En revanche, cet horaire rendait compliqué la participation des citoyens à ces moments d'échanges. Dès lors, une réunion de restitution, organisée en soirée à destination des citoyens, a été programmée dans la foulée des tables rondes.

Dates	Thème	Nombre de participants
07/10/2019	La participation des jeunes au développement local	10
14/10/2019	Intermodalité et multimodalité : quelles solutions ?	13
21/10/2019	L'allongement de l'espérance de vie et ses enjeux	15
29/10/2019	Le climat, la transition énergétique et nous ?	13
20/11/2019	Réunion de restitution suite aux tables rondes	11

9.1. Méthodologie et déroulement

Pour les quatre tables rondes thématiques, les personnes invitées ont pu apporter leur expertise en ayant un ancrage local ou supra communal, au plus proche de la réalité chiévroyse. Bien que ces tables rondes leur étaient principalement destinées, les citoyens qui avaient la possibilité d'y assister étaient également les bienvenus. Une invitation avait été envoyée aux citoyens ayant participé aux phases précédentes de consultation ainsi qu'aux membres de la précédente CLDR. Des affiches, flyers et publications en ligne (site Internet et page Facebook) ont également été diffusés.

Pour préparer les réunions, les agents de la FRW ont contacté systématiquement les employés communaux et/ou les échevins en lien avec la matière traitée afin d'avoir les dernières informations et actualités.

L'objectif de ces tables rondes étant d'aller plus loin dans la réflexion avec des personnes en lien avec les thématiques abordées, la méthode d'animation s'appuyait sur les besoins identifiés suite aux consultations citoyennes, qui ont servi de base de départ aux discussions.

Quatre grandes thématiques ont été choisies sur base des résultats des précédentes étapes de consultation :

- La participation des jeunes au développement local ;
- Intermodalité et multimodalité : quelles solutions ? ;

- L'allongement de l'espérance de vie et ses enjeux ;
- Le climat, la transition énergétique et nous ?

Pour chaque thématique, l'auteur de PCDR a fourni les données reprises dans la partie 1 du PCDR et les agents de la FRW ont étoffé le contenu avec les résultats de la participation citoyenne.

En fonction des thématiques, l'animation de la table ronde était différente. Chaque réunion commençait toutefois par la présentation des données issues de la partie 1 du PCDR et des résultats de la consultation citoyenne menée jusqu'alors. Les participants aux réunions étaient dans un premier temps invités à valider les informations données en introduction, à les amender ou à les compléter. Les méthodes utilisées distinctement pour chaque thématique sont détaillées ci-dessous, dans le point consacré à la synthèse des résultats.

9.2. Synthèse des résultats

La synthèse des résultats est exposée pour chacune des quatre tables rondes organisées. En fonction des thématiques traitées, une méthode d'animation différente était proposée.

La participation des jeunes au développement local

Pour cette première réunion, les participants étaient invités à indiquer, sur des post-it, les activités qu'ils mènent ou dont ils ont connaissance sur le territoire de Chièvres. Ils venaient ensuite les placer sur un support collé au mur correspondant à la catégorie



d'âge à laquelle l'activité se rapporte (« 6-12 ans » ou « 12-18 ans et + »). Les résultats ont été repris sur base d'un tableau, dont les composantes essentielles sont listées ci-dessous.

Ce travail a permis de définir toute une série d'activités et d'animations sur le territoire de Chièvres, d'en dégager les points positifs et négatifs ainsi que les besoins qui en découlent :

- Améliorer la communication en utilisant les nouvelles technologies ;
 - Pérenniser le fléchage du circuit pédestre « Baladeuze » ;
 - Intensifier les tournois et cross interscolaires ;
 - Améliorer les déplacements lors d'activités sportives et culturelles grâce à un nouveau transport communal (mini bus) ;
 - Relancer l'atelier Slow Motion ;
 - Aménager le Hall polyvalent de Vaudignies pour accueillir les activités sportives et améliorer le confort des joueurs (sanitaires, vestiaires...) ;
 - Collaborer davantage avec AMO Arpège, via l'organisation de jeux de quartier et d'animations d'extérieur ;
 - Engager un éducateur de rue pour l'encadrement des jeunes ;
 - Sécuriser les abords du terrain de foot de Vaudignies ;
 - Concrétiser le projet « mouvement de jeunesse – Patro » ;
 - Créer une Page Facebook "Espace jeunesse" afin d'améliorer la communication vers les plus jeunes.
- Obtenir un plan cyclable communal afin d'avoir une vision d'ensemble et des principes d'aménagements pour le territoire ;
 - Envisager l'élaboration d'un PCM ;
 - Réaliser une étude globale de la RN525 ;
 - Créer des parkings de délestage pour poids lourds dans l'entité.

L'allongement de l'espérance de vie et ses enjeux

De nouveau, les échanges se sont déroulés en plénière, afin que chaque participant puisse faire part de ses remarques quant aux données fournies ou aux éléments avancés par les autres participants.

Pour cette réunion, la FRW avait souhaité inviter quelques responsables du secteur ; à savoir, le service d'aide et de soins à domicile, le service d'aides familiales, les directions des deux maisons de repos, le conseil consultatif des aînés, les responsables du CPAS, le service EPN, l'AVIQ, l'IMSTAM et la SWL « Habitat du Pays vert ». Quelques citoyens intéressés par la thématique se sont joints à ces « experts ».

La méthode d'animation s'est basée sur les besoins identifiés lors des consultations citoyennes, qui ont servi de base de départ aux discussions.

En conclusion, on peut épinglez plusieurs intentions :

- Diversifier le parc de logements (pour les jeunes, les familles, les

Intermodalité et multimodalité : quelles solutions ?

Pour cette thématique, les échanges se sont déroulés en plénière. Chaque participant pouvait réagir aux données fournies ou aux éléments avancés par les autres participants.

Avant de lancer le débat, la FRW a rappelé les enjeux de la mobilité sur Chièvres, dus à la forte centralisation des services sur Chièvres-centre. Cela entraîne une dépendance à la voiture et freine les citoyens n'ayant pas de moyen de locomotion (jeunes, personnes vieillissantes, handicapées et/ou fragilisées). Les « experts » invités personnellement ont eu l'occasion de mettre en avant les ressources et les problématiques identifiées sur le territoire, et proposer des pistes de solutions reprises ci-dessous :

- Programmer une réunion entre le TEC Namur, la Commune et la FRW pour dégager des pistes de solution aux problèmes de transport en commun ;
- Aménager l'ancienne ligne de chemin de fer 81 - tronçon Ormeignies/Ladeuze ;
- Mettre sur pied un groupe de réflexion pour travailler sur l'inventaire des voies cyclables inter villages ;

- seniors, l'intergénérationnel) ;
- Demander aux SWL de prévoir davantage de logements adaptés ;
- Continuer, multiplier et diversifier les activités pour les aînés et les activités intergénérationnelles ;
- Faciliter l'accessibilité des personnes âgées et PMR par des aménagements adaptés dans tous les lieux publics ;
- Améliorer la communication autour des services et aides aux aînés ;
- Préserver et pérenniser les services de proximité présents sur le territoire.

Le climat, la transition énergétique et nous ?

Quelques agriculteurs, des membres du PCDN, des responsables du Contrat Rivière Dendre, de l'AWAC, du Réseau Idée, d'Ecowal ainsi que l'Eco-conseiller communal ont participé aux échanges.



Les débats ont essentiellement porté sur : la réduction de l'empreinte carbone, l'énergie verte, l'adaptabilité du logement et des bâtiments publics. La mobilité durable ayant été abordée lors de la table ronde consacrée à la mobilité, seules les trois premières thématiques ont été traitées au travers de trois ateliers. Divisés en trois groupes, les participants sont passés dans chaque atelier et ont eu 15 minutes pour échanger sur chaque sujet.

Pour faciliter le travail et les échanges, la FRW avait fourni un canevas comprenant le sujet traité, les leviers et les freins y liés. Les participants pouvaient ensuite donner des idées d'actions ou de projets à mener pour maintenir et/ou intensifier ce qui existe déjà, voire créer de nouvelles choses.

En résumé, les participants suggèrent de :

- Créer un second atelier rural (ou utiliser l'existant) pour créer un espace de vente des produits locaux ;
- Actualiser l'inventaire des commerces ;
- Réaliser une dalle de compostage collectif ;

- Revoir la charte de convivialité réalisée dans le cadre du premier PCDR ;
- Installer un Repair Café ;
- Aménager les abribus avec des plantations ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux coulées de boue et mener des actions conjointes ;
- Récupérer l'eau de pluie dans certains espaces publics et dans les écoles ;
- Privilégier le logement basse énergie et durable dans les futurs projets ;
- Prévoir des ZIT (zone d'immersion temporaire) ;
- Mettre en place un salon des énergies renouvelables.

9.3. Restitution auprès des citoyens



Suite aux quatre tables rondes, une séance de restitution a été organisée le 20 novembre 2019. Des invitations avaient de nouveau été envoyées aux membres de l'ancienne CLDR, aux participants aux réunions précédentes et aux experts ayant assisté aux tables rondes. De nouveau, des affiches et une publication en ligne sur le site internet communal et sur la page

Facebook de la Ville avaient été diffusées. Un communiqué de presse avait également été transmis aux organes de la presse locale afin qu'ils relaient l'information.

L'objectif de cette réunion plénière ouverte à tous était de présenter indépendamment les éléments issus de chaque table ronde thématique, afin d'ensuite recueillir les dernières impressions et idées des participants.

Ceux-ci avaient la possibilité de réagir, entre chaque thème, aux éléments exposés lors des tables rondes. Ceux-ci étaient repris sur une affiche et les participants avaient l'occasion d'indiquer, sur des post-it, leurs éventuelles remarques.



10. Lots 0

Agriculture et économie locale

Dans les phases de consultation initiales à l'élaboration du deuxième PCDR, les citoyens ont marqué leur souhait d'améliorer les relations entre riverains et agriculteurs, notamment. Sur base de ces constats, une rencontre avec la Commission agricole de Chièvres a été organisée.

Plusieurs pistes de moyens de communication leur ont été proposées, afin d'informer la population sur leur métier et ce que celui-ci implique. La proposition retenue a été celle d'un calendrier, présentant chaque mois un agriculteur.

Au total, 23 agriculteurs ont figuré dans les calendriers relatifs aux années 2021 et 2022. Chaque mois, une exploitation était mise à l'honneur au travers d'un portrait de l'agricultrice, de l'agriculteur ou parfois de l'ensemble de la famille. L'accent était également mis sur leur travail, via des explications sur une particularité propre à leur métier (types de culture, élevage de races spécifiques, vente à la ferme, etc.).



Ce calendrier a rencontré un franc succès auprès des agriculteurs, mais également de l'ensemble des habitants. En effet, il a été distribué gratuitement dans toutes les boîtes à lettres de l'entité.

Continuant dans cette voie, il a été proposé de décliner le projet sur la thématique de l'économie locale. Un calendrier 2023 a donc été réalisé en présentant 12 commerçants locaux, actifs dans les secteurs de l'alimentaire et de l'Horeca, notamment.



L'édition 2024 est en cours d'élaboration, et entend présenter d'autres commerçants présents sur le territoire de Chièvres.

Mobilité douce

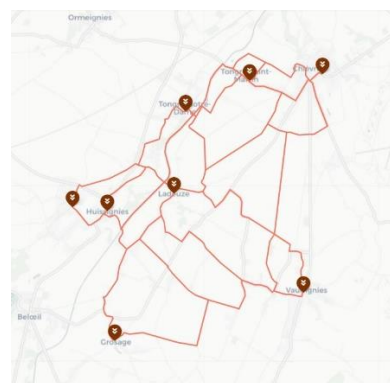
Le diagnostic partagé a mis en lumière la problématique de la mobilité douce sur le territoire de la commune. Les connexions entre les côtés ouest et est de l'entité sont difficilement visibles, compte tenu du positionnement excentré de Chièvres, au nord du territoire. Les axes de circulation principaux reliant les villages suivent donc principalement un axe nord-sud.

En collaboration avec la CLDR, un réseau reprenant les itinéraires de mobilité douce intervillages a été proposé. Afin de sélectionner les itinéraires les plus judicieux et sécurisant, des critères tels que le kilométrage, la praticabilité et le trafic ont été pris en compte.

Ce réseau a ensuite fait l'objet d'une consultation en ligne via une carte interactive. L'objectif était de recueillir les remarques et

propositions de modifications avancées par les citoyens.

Cette carte interactive reprend aujourd'hui le réseau tel que proposé en concertation avec les habitants. Il doit encore être matérialisé, afin d'inciter la population à recourir aux moyens de déplacement doux pour certains trajets, en leur proposant des itinéraires moins fréquentés mais intéressants d'un point de vue kilomètres parcourus.



Cantine durable

L'une des thématiques abordées en cours de l'élaboration a été celle de l'alimentation durable pour les collectivités. Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées entre, notamment, la Ville de Chièvres, les directions d'écoles implantées sur le territoire, les maisons de repos, etc. Des acteurs privilégiés sur cette thématique ont également été conviés à la réflexion, comme le SIPES, Service d'information, promotion éducation santé de l'école de santé publique à l'Université libre de Bruxelles (ULB), ou encore la responsable du Greendeal.

Ces rencontres et réunions ont permis d'évaluer la possibilité de proposer aux écoles primaires de l'entité des repas chauds de

qualité, en ayant recours à des produits locaux et/ou issus de cultures raisonnées. Idéalement, le but premier de la réflexion était de créer une cuisine de collectivité à Chièvres, qui s'approvisionnerait auprès de producteurs locaux et fournirait des repas aux collectivités de l'entité (écoles, repas du CPAS, homes partenaires...).

La centrale d'achat Best Deals a également été impliquée dans la réflexion. D'une part, elle a proposé une évaluation de ce qu'un tel projet pourrait représenter à l'échelle de la commune et a, d'autre part, présenté les services qu'elle pourrait accomplir dans ce projet. Les conclusions ont finalement été soumises au collège communal.

En l'état, il apparaissait que l'équilibre entre le nombre de repas à produire, l'approvisionnement auprès de producteurs locaux et la rentabilité pour la Ville de Chièvres était difficile à atteindre.

Néanmoins, ces réflexions et conclusions ont pu être intégrées à la fiche-projet 22 du PCDR « Créer une cuisine de collectivité locale ». Elles ont également pu orienter le collège communal lors du renouvellement des contrats avec un prestataire en charge de la fourniture des repas chauds pour les élèves des écoles communales.

Tourisme

Pour cette thématique, la Ville de Chièvres peut compter sur la présence de l'Office du tourisme. Il est cependant apparu nécessaire d'accentuer la dynamique de

partage d'informations et de communication entre les acteurs touristiques de l'entité, mais aussi entre ces derniers et les services de l'Office du tourisme.

Une rencontre a donc été organisée afin de mettre ces différents acteurs autour de la table. Durant celle-ci des propositions d'outils de communication ont été présentés, tels que la plateforme Whaller, notamment. Par la suite, l'Office du tourisme a pris le relais et a poursuivi les échanges avec les acteurs du secteur touristique et récréatif chiévrais.

Groupe PCDN – BiodiverCité

L'existence de ce groupe de citoyens bénévoles actifs dans la réalisation de projets liés à la nature et à l'environnement est préalable à l'élaboration du deuxième PCDR. En effet, la mise en place d'un Plan communal de développement de la nature a abouti en 2017 par la rédaction d'une étude du réseau écologique de Chièvres.

Néanmoins, cette thématique a été abordée à plusieurs reprises au cours de l'élaboration du second PCDR, et transparait dans de nombreuses fiches-projets. Par ailleurs, la création en 2021 de l'appel à projets BiodiverCité, regroupant notamment les actions du PCDN, a accentué la participation citoyenne sur le sujet.

Le groupe de bénévoles issus du PCDN est toujours bien actif, mais la réflexion s'est étendue aux membres de la CLDR dans le cadre de BiodiverCité. Ceux-ci peuvent régulièrement compter sur l'aide fournie par les services en interne

à la commune, ou sur le Contrat de rivière Dendre ou la Province de Hainaut, entre autres.

Depuis 2021, 19 projets ont été initiés dans le cadre de cet appel à projets, en concertation avec les citoyens. Parmi ceux-ci, citons la création de mares, des actions de plantations, le maintien des sentiers par le balisage et l'aménagement de caillebotis, la pose de nichoirs, la valorisation de plantes médiévales... sans oublier l'annuelle distribution d'arbres.

Pour l'ensemble de ces projets, les citoyens sont à la manœuvre au moment de la confection du projet, mais aussi au moment de leur réalisation. Des chantiers participatifs sont régulièrement organisés, dans la mesure du possible et en partenariat avec le service Espaces verts de la commune.



11. La Commission locale de Développement rural

La suite du processus de l'élaboration du PCDR, menée avec la CLDR, a été fortement impactée par le déclenchement de la crise sanitaire. En effet, l'appel à candidature s'est clôturé mi-mars 2020, au moment du déclenchement du confinement.

L'installation de la CLDR a donc été organisée en juillet 2020, dans le respect des mesures en vigueur à l'époque. Ensuite, l'alternance entre réunions en présentiel et réunions en visioconférence a été de mise jusqu'à l'été de l'année 2021.

Afin de s'adapter aux particularités des réunions en visioconférence, nous avons fait le choix de proposer des réunions plus courtes et dynamiques, ce qui a impliqué d'en organiser davantage. Le recours à une plateforme numérique dédiée pour l'organisation de ces ateliers numériques a également permis de varier les méthodologies.

Enfin, bien que la majorité des membres de la CLDR se sont montrés à l'aise avec les outils de réunions à distance, plusieurs séances de restitution ont été organisées. Celles-ci ont pris place au cours des périodes plus favorables à la tenue de réunions physiques, dans le but de garantir la participation de tous les membres de la CLDR au travers de l'ensemble de la procédure d'élaboration.

11.1. Appel à candidature et composition

L'appel à candidature a débuté le 20 février 2020 pour se terminer le 16 mars 2020. Cet appel s'est fait de différentes façons :

- Lors des GT thématiques, les citoyens étaient invités à poser leur candidature ;
- Une information a été diffusée sur la page Facebook de la ville de Chièvres ;
- Un courrier a été envoyé aux membres de l'ancienne CLDR, ainsi qu'aux personnes ayant participé aux groupes de travail ;
- Un appel général a été publié via la presse écrite et télévisée.

Suite à cet appel à candidature, 22 citoyens se sont montrés intéressés par le Développement rural. La composition citoyenne de la CLDR est bien représentative de la population (âge, professions,

associations, sexe, village...). Quelques anciens membres de la CLDR s'y retrouvent, aux côtés de « nouveaux » citoyens.

Le Conseil Communal du 31 août 2020 a approuvé la composition de l'ensemble de la CLDR composée de 22 citoyens et de 7 conseillers communaux, soit un total initial de **29 membres**. La composition a ensuite connu plusieurs modifications. D'une part, au niveau des membres élus suite aux différents remaniements politiques survenus au cœur de la mandature actuelle, d'autre part au niveau citoyen.

En effet, la crise sanitaire a eu un impact sur la participation de certains membres citoyens. Si quelques-uns ont quitté le navire en cours de route, d'autres l'ont toutefois rejoint. En octobre 2023, la CLDR compte donc 17 membres citoyens et cinq conseillers communaux, pour un total de **22 membres**.

Nom	Prénom	Village	Implication
BASTIEN	Martine	Vaudignies	Citoyenne
BLONTROCK	Kévin	Huissignies	Citoyen
BRICMONT	Julie-May	Huissignies	Citoyenne
BROUILLARD	Pierre	Huissignies	Citoyen
CARELS	Didier	Chièvres	Citoyen
DE RO	Fabien	TND	Conseiller communal
DEMARBAIX	Anthony	Grosage	Citoyen
DEMAREZ	Claude	Chièvres	Conseiller communal
DENEYER	Lucette	Huissignies	Citoyenne
DESCORNET	André	Chièvres	Citoyen
DESSOIGNIES	Sophie	Grosage	Citoyenne
FERON	Laurence	Vaudignies	Conseillère communale
FLAMME	Mathieu	Chièvres	Citoyen
LACH	Jean-Jacques	Chièvres	Citoyen
LEBAILLY	Didier	Huissignies	Conseiller communal
LETEUL	Emilie	Ladeuze	Citoyenne
LIBRE	René	Grosage	Citoyen
MAHIEU	Anabelle	Vaudignies	Conseillère communale
MAHY	Rachel	Huissignies	Citoyenne
MEURISSE	Yves	Huissignies	Citoyen
SORIS	Delphine	Huissignies	Citoyenne
WINIECKI	Michaël	TSM	Citoyen

11.2. Installation de la CLDR

2 juillet 2020 – Présentiel

L'installation de la CLDR a été réalisée le 2 juillet 2020 dans la salle de la Marcotte à Huissignies, où les mesures de distanciation imposées pouvaient être appliquées. La présentation de chaque membre a été opérée de manière classique, via un tour de table, une présentation plus active n'étant pas appropriée compte tenu des mesures de précaution à respecter.



S'en sont suivis la présentation des acteurs du Développement rural sur l'entité : la FRW comme organisme d'accompagnement et Ideta comme auteur de programme.

La suite de la réunion a porté sur le passage en revue du contenu d'un PCDR et la présentation des différentes étapes de l'élaboration du nouveau Programme, ainsi que des missions de la CLDR dans ce cadre et dans sa mise en œuvre future.

Le règlement d'ordre intérieur a finalement été examiné et approuvé, et la réunion s'est clôturée par une séance de questions-réponses. L'une d'elles concernait notamment les projets inscrits dans le premier PCDR de la commune et n'ayant pu être réalisés. L'ensemble de ces projets ont par la suite été réévalués avec la CLDR et, si

nécessaire, intégrés dans les fiches-projets.

11.3. Travail sur le diagnostic partagé

17 septembre 2020 – Présentiel

La première partie de la réunion était consacrée au partage de plusieurs informations. La première concernait la demande d'installation du siège social du futur Centre culturel « L'Envol » dans les locaux de la Maison de Cité de Chièvres, projet réalisé dans le cadre du premier PCDR. Les membres de la CLDR se sont montrés favorables à l'installation de ce nouvel opérateur sur le site, en souhaitant qu'une forte collaboration se crée avec l'Office du tourisme. Les membres ont ensuite été invités à consulter la partie 1 du PCDR qui leur avait été envoyée, et de communiquer leurs éventuelles remarques par mail.

La seconde partie de la réunion a permis de travailler sur le diagnostic partagé du deuxième PCDR. Sept sous-groupes ont été constitués, chacune traitant d'une thématique précise :

- Déchets – Énergie – Climat
- Économie locale – Agriculture
- Environnement
- Logement – Espaces publics – Aménagement du territoire
- Mobilité – Sécurité routière
- Patrimoine – Culture – Tourisme
- Vie associative – Loisirs – Jeunesse – Services

L'objectif était de travailler sur les grilles AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) établie par l'auteur de programme, en identifiant deux points forts et deux points faibles dans la thématique étudiée. Les participants étaient ensuite invités à répondre à la question : « Que faire ces 10 prochaines années pour améliorer la qualité de vie des Chiévrais et Chiévrais ? ». Suite au travail en sous-groupe, une synthèse orale a été proposée par chaque groupe.

15 décembre 2020 et 27 janvier 2021 – Visioconférence

En amont de chacune de ces deux réunions organisées via la plateforme numérique, les membres avaient reçu six grilles thématiques reprenant des éléments caractéristiques de la commune.

Le 15 décembre, les thèmes traités étaient « Culture », « Social » et « Habiter » ; le 27 janvier, c'était au tour des thèmes « Économie », « Environnement » et « Transition ».

Pour chacune des deux réunions, les membres ont été répartis en trois sous-groupes, amenés à traiter successivement des trois thèmes de la soirée. Leurs propositions étaient encodées sur des vignettes apparaissant à l'écran, ce qui permettait aux membres de prendre connaissance des commentaires émis précédemment par les autres groupes et de les compléter, de les soutenir ou de les discuter.

En complément de ces deux réunions numériques, un questionnaire en ligne basé sur le même canevas a été proposé aux

membres excusés ou absents afin de recueillir leurs avis sur les thématiques abordées.

23 mars 2021 – Visioconférence

Cette réunion avait pour objet principal le suivi du premier PCDR. Au cours de celle-ci, l'avant-projet de réaménagement de la place de l'Église de Ladeuze a été présenté aux membres de la CLDR qui ont pu émettre des remarques sur celui-ci. Dans un second temps, ils ont été invités à approuver le rapport d'activités de l'année 2020, ainsi que la nouvelle mouture du Règlement d'ordre intérieur, basé sur le modèle établi depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire relative au Développement rural.

11.4. Travail sur la stratégie de développement

27 avril et 6 mai 2021 – Visioconférence

Comme pour le travail sur le diagnostic partagé, la première partie de la réflexion concernant la stratégie du nouveau PCDR a été proposée en deux réunions. En amont de la réunion, l'auteur de programme a diffusé une carte mentale interactive répertoriant les données récoltées jusqu'à présent auprès des membres de la CLDR. L'objectif était de se focaliser sur les enjeux et objectifs liés aux six thèmes déjà traités pour le diagnostic partagé. Une partie de la réunion du 27 avril était également consacrée à la présentation des nouveautés issues de la circulaire du Développement rural d'octobre 2020, confirmée par la circulaire du 10 septembre 2021.

16 et 29 juin 2021 – Présentiel

Pour ce retour en présentiel, la façon de travailler en deux temps sur un même sujet a été conservée au vu de la matière à traiter, relativement conséquente.

Toujours en tenant compte des six mêmes thématiques, l'objectif était de réfléchir aux enjeux, objectifs et projets du PCDR qui s'y rapportaient. Au moyen de cartes mentales et de cartes géographiques exposées dans la salle, les participants avaient l'occasion de discuter du contenu, de le remettre en question, de le corriger, de le préciser...

Au début de chacune de ces deux réunions, quelques minutes ont été consacrées à un débriefing rapide des réunions en visioconférence. Ce temps d'échange a permis de recueillir les impressions des membres de la CLDR quant à la manière de procéder via des réunions à distance.

19 octobre 2021 – Présentiel

Cette réunion avait pour but de présenter et faire valider la stratégie établie par l'auteur de programme, sur laquelle se baser en vue de l'identification des projets à développer dans le PCDR. Quatre grands sujets ont été abordés : la transition, le rapport à la nature, l'économie locale et les cœurs de village.

Les participants ont eu l'occasion de s'exprimer par rapport à cette proposition au cours de la réunion et ont été invités à faire part de leurs remarques complémentaires éventuelles à la suite de celle-ci.

15 février 2022 – Présentiel

Cette réunion était consacrée à l'approbation du rapport d'activités 2021 de la CLDR.

11.5. Travail sur les fiches-projets

28 mars et 28 avril 2022 – Présentiel

Dans la lignée des réunions précédentes, il a été proposé de travailler sur les pistes de projets au cours de deux réunions distinctes, organisées dans un laps de temps relativement court. L'objectif de ces deux réunions était de travailler sur chaque fiches-projets en deux temps : Tout d'abord en recourant à la méthode du bateau, permettant de définir :

- « L'île idéale », à savoir quelle est la cible idéale à atteindre et reprenant les intentions, le public potentiel et les pistes de localisation ;
- « L'équipage », correspondant aux partenaires à mobiliser autour du projet ;
- « Les vents porteurs », soit les éléments facilitateurs permettant d'avancer vers l'île ;
- « Les ancrages et les requins », représentant les contraintes qui ralentissent la progression vers l'île.

Ensuite en ajoutant les remarques et commentaires formulés par les participants dans le tableau des projets.

Au terme de ces deux réunions, les membres la CLDR ont pu

repartir chez eux avec le tableau de chaque fiche-projet. Cela leur a laissé la possibilité de les parcourir une nouvelle fois afin d'énoncer des remarques complémentaires, le cas échéant.

20 juin 2022 – Présentiel

Suite aux deux précédentes réunions consacrées aux fiches-projets, les membres de la CLDR avaient émis le souhait de mieux se rendre compte du potentiel d'aménagement de l'espace public dans le centre de Chièvres. Une visite de terrain a donc été organisée au départ de l'Hôtel de ville, situé sur la Grand-Place, passant par la rue Saint-Jean afin d'aboutir au quartier Bel Ange, espace vert située à l'arrière de la Grand-Place. Ce site, implanté au cœur de la ville, demeure relativement méconnu des habitants.

Cette visite de terrain s'est poursuivie par le travail sur la programmation des fiches-projets. Les 50 projets provisoires ont été répartis équitablement entre quatre sous-groupes et présentés sur base de différents critères.

Les participants devaient prendre connaissance des fiches-projets qui leur ont été attribuées et les amender si nécessaire. Pour chaque fiche-projet et en fonction de chaque critère, ils devaient estimer quel était l'état d'avancement actuel du projet, afin de pouvoir ensuite établir un terme général à la fiche en question (court, moyen ou long terme).

Au terme de la réflexion, chaque projet devait être identifié par un post-it et placé sur une ligne du temps en fonction de sa

programmation suggérée. Les participants avaient également la possibilité de définir leur coup de cœur pour l'un des projets.

29 septembre 2022 – Présentiel

À la suite de la réunion de priorisation de juin, une analyse détaillée a été effectuée en collaboration entre l'organisme d'accompagnement et l'auteur de programme afin d'équilibrer la programmation des projets.

Une répartition des fiches-projets entre les lots 1, 2 et 3 a été proposée et confirmée par les membres de la CLDR au cours de cette réunion de septembre.

18 octobre et 28 novembre 2022 – Présentiel

De nouveau, il a été proposé d'organiser le travail sur le contenu des fiche-projets en deux parties. La réunion du 18 octobre était dédiée au 18 fiches-projets à court terme.

Dans un premier temps, l'objectif était de parcourir, en groupes, les informations de base de chacune des fiches et de les compléter si nécessaire. Dans un second

temps, chaque sous-groupe était invité à travailler sur le point 10 de la fiche-projet, relatif aux « Mesures en faveur de la résilience locale et de la transition ».

Au cours de la deuxième réunion, après un rapide retour sur le travail effectué précédemment pour les fiches-projets du lot 1, les membres sont invités à travailler sur les 24 fiches du lots 2, de nouveau en sous-groupe.

Enfin, les membres de la CLDR ont confirmé leur volonté de proposer une consultation numérique à destination de tous les citoyens de l'ensemble des fiches-projets. Cette étape est expliquée en détail ci-après.

Consultation numérique sur les fiches-projets

En février 2023 et durant quinze jours, les fiches-projets provisoires du PCDR ont été mises en ligne à disposition de l'ensemble de la population de l'entité.

Depuis la dernière phase de consultation grand public, lors des groupes de travail en 2019, un



2 semaines pour donner votre avis sur le futur de Chièvres !

Les projets du futur Programme communal de Développement rural (PCDR) de Chièvres se présentent !

Après plusieurs mois de consultation auprès des habitants, puis de réflexion avec les membres de la Commission locale de Développement rural (CLDR), une commission communale majoritairement citoyenne, **51 projets ont été élaborés pour les 10 ans à venir**. Tous ne pourront pas être menés en même temps : les projets ont été programmés à court, moyen et long terme. Certains sont transversaux : leur réalisation pourra s'étendre sur toute la période des 10 ans.

Avant de finaliser ce PCDR, **cette dernière étape** ouverte à l'ensemble de la population chiévroyenne offre aux habitants l'opportunité de **compléter**, si nécessaire, le contenu de ces fiches et de **marquer leur soutien** pour l'un ou l'autre projet.

Plus d'informations sur l'opération de développement rural de Chièvres : www.developpementruralchièvres.info

À propos

Terminé le 19 févr. 2023

72 participants

51 idées dans la phase finale

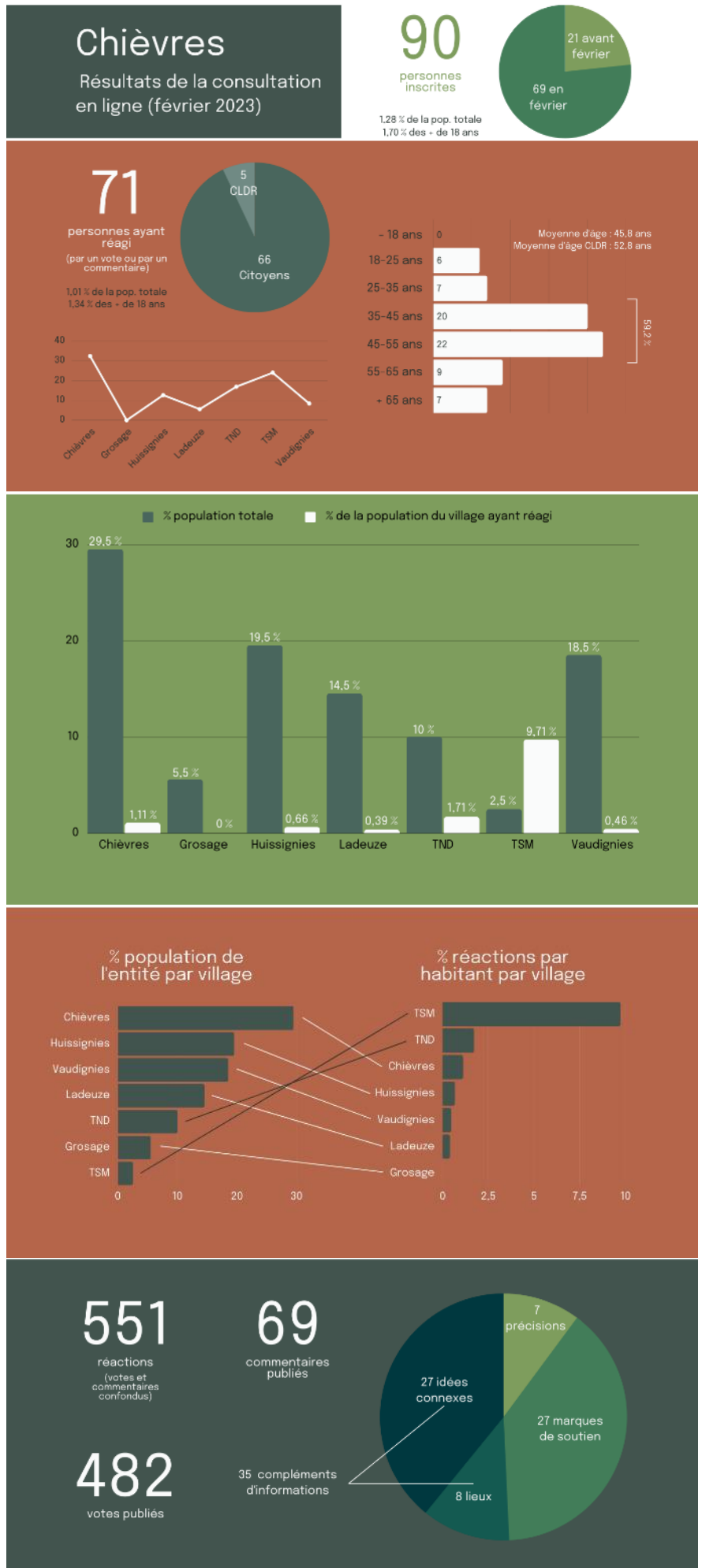
Partager

Voir les idées

certain temps s'est écoulé, marqué par la crise sanitaire. Il nous a donc semblé opportun de retourner vers la population au sens large, en leur proposant de consulter les futures fiches-projets.

Via 51 vignettes, les visiteurs de la plateforme en ligne ont eu la possibilité de prendre connaissance des 51 fiches-projets. Celles-ci étaient expliquées de manière résumée et un lien permettait aux utilisateurs d'accéder à la fiche-projet complète, bien qu'encore dans une version provisoire.

Les interactions proposées aux participants étaient, d'une part, de commenter chaque projet en proposant un complément d'informations ou une remarque et, d'autre part, de voter pour le ou les projets qu'ils souhaitaient soutenir. Les résultats ont été synthétisés au travers du visuel ci-après, mis à disposition des membres de la CLDR et également communiqués aux membres du collège communal.



14 mars 2023 – Présentiel

Après le point consacré au rapport annuel 2022, les résultats de la consultation numérique ont été présentés aux membres de la CLDR.

L'objectif premier de cette étape de consultation était de confirmer la direction prise par les projets du PCDR depuis l'installation de la CLDR. Les résultats ont montré une corrélation avec le fourni travail jusqu'à présent.

Sur base de l'analyse des résultats, la programmation de certains projets a été affinée, et des compléments d'informations ont été intégrés aux fiches.

7 septembre 2023 – Présentiel

En vue de définir le choix de la première convention à négocier dans le cadre du nouveau PCDR, une présentation détaillée des cinq fiches de première priorité éligibles aux subsides du Développement rural a été réalisée.

d'exposer le projet aux membres avant la validation de l'avant-projet de PCDR. En effet, l'opportunité s'est présentée à la commune d'acquérir un terrain, qui pourrait permettre la réalisation de la fiche-projet.

Après présentation des objectifs de chaque projet, des principes d'aménagement et des coûts estimés, les participants ont pu partager leurs réflexions et leur avis sur chacune d'entre elles. Ces commentaires ont pu servir de base de travail à la réunion suivante, où le choix de la première convention serait officialisé.

19 octobre 2023 – Présentiel

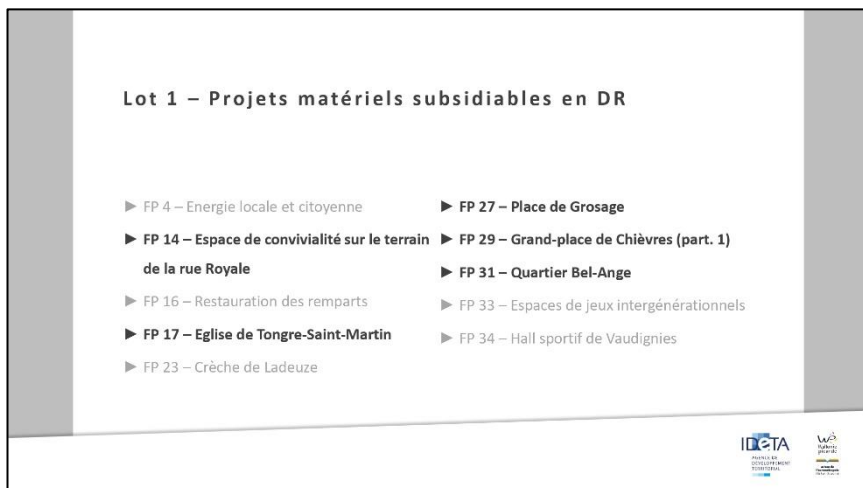
Une étape importante a été franchie avec la CLDR ce 19 octobre : l'approbation de l'avant-projet de PCDR. Les membres ont validé le travail fourni depuis 2018, et ont également fait part de leur choix de première fiche-projet à activer.

éléments relatifs à chacune des cinq fiches, un vote a été proposé.

L'aménagement d'un espace vert de convivialité à Chièvres (FP 14) a obtenu 7 voix sur 12. C'est donc cette fiche qui sera présentée au conseil communal comme proposition de première fiche à négocier.

Cette réunion a également permis de désigner la personne qui représenterait le CLDR devant le Pôle aménagement du territoire (PAT), pour la défense du PCDR. Au terme d'une élection sans candidats, Emilie Leteul et Julie-May Bricmont ont obtenu le même nombre de votes.

Elles participeront toutes les deux aux préparations en vue du passage devant le PAT et, en fonction de leurs disponibilités une fois la date du passage connue, l'une d'elle sera choisie comme représentante, l'autre comme suppléante, le cas échéant.



Cette réunion s'est clôturée dans la bonne humeur par le partage du verre de l'amitié. L'objectif était évidemment de marquer le coup, une fois la validation de l'avant-projet de PCDR actée !

Pour l'une de ces fiches, concernant l'aménagement d'un espace vert de convivialité, les données avaient par ailleurs changé depuis le mois de mars. Il était donc indispensable

Cinq projets du lot 1 étaient éligibles aux subsides du Développement rural. Suite à la réunion précédente, trois d'entre-elles ont été présélectionnées. Après un rapide récapitulatif des

Tableau synthèse – Réunions de la CLDR

Date	Membres présents	Sujets abordés
2 juillet 2020	19 personnes	Information sur les phases d'élaboration du PCDR, sur les acteurs du Développement rural et sur le rôle de la CLDR.
17 septembre 2020	17 personnes	Recueil des remarques sur l'analyse socio-économique de la commune et travail sur les grilles AFOM en vue d'élaborer le diagnostic partagé.
15 décembre 2020	14 personnes (visio)	Travail sur le diagnostic partagé (partie 1).
27 janvier 2021	13 personnes (visio)	Travail sur le diagnostic partagé (partie 2).
23 mars 2021	15 personnes (visio)	Présentation de l'avant-projet de la Place de l'Église de Ladeuze et approbation du rapport annuel 2020.
27 avril 2021	15 personnes (visio)	Travail sur la stratégie du PCDR (partie 1).
6 mai 2021	11 personnes (visio)	Travail sur la stratégie du PCDR (partie 2).
16 juin 2021	10 personnes	Débriefing des réunions virtuelles et travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR (partie 1).
29 juin 2021	8 personnes	Travail sur les enjeux, objectifs et projets du PCDR (partie 2).
19 octobre 2021	13 personnes	Présentation des objectifs et pistes de projets du PCDR. Information sur l'appel à projets BiodiverCité.
15 février 2022	14 personnes	Présentation et approbation du rapport annuel 2021.
28 mars 2022	13 personnes	Travail en sous-groupes sur les tableaux d'aide à la décision pour compléter les fiches-projets du PCDR (partie 1).
28 avril 2022	7 personnes	Travail en sous-groupes sur les tableaux d'aide à la décision pour compléter les fiches-projets du PCDR (partie 2).
20 juin 2022	12 personnes	Visite de terrain aux abords de la Grand-Place de Chièvres et travail en sous-groupes sur la programmation des fiches-projets du PCDR.
29 septembre 2022	10 personnes	Retour sur la programmation des fiches-projets du PCDR et validation de la priorisation.
18 octobre 2022	11 personnes	Travail sur le contenu des fiches-projets à court terme.
28 novembre 2022	14 personnes	Retour sur le travail effectué sur les fiches-projets à court terme et présentation des fiches-projets à moyen et long terme.
14 mars 2023	6 personnes	Présentation du rapport d'activités 2022 de la CLDR et présentation des résultats de la consultation numérique sur les fiches-projets du deuxième PCDR.
7 septembre 2023	9 personnes	Présentation des fiches-projets court terme définitives. Information sur l'état d'avancement des projets du premier PCDR et de l'appel à projets BiodiverCité.
19 octobre 2023	12 personnes	Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première convention à négocier à proposer aux autorités communales.

12. Conclusion

Ce sont une vingtaine de membres heureux du chemin parcouru et satisfaits du travail final qui ont salué la validation de l'avant-projet de PCDR au cours de la dernière réunion de la CLDR. Comme l'un d'eux l'a souligné au moment de poser le choix de la première fiche à négocier : « tous ces projets sont importants, le principal c'est qu'ils soient finalement tous réalisés. »

Cet enthousiasme a perduré au cours de la co-construction de ce nouveau PCDR, bien que quelques écueils aient ralenti le processus. La période de prudence préalable aux élections communales d'octobre 2018 avait été un premier coup de frein à la consultation. C'est ensuite une crise sanitaire sans précédent qui a nécessité, entre 2020 et 2022, une adaptation continue pour poursuivre la mécanique qui était bien lancée.

Cela n'empêche que les projets inscrits dans ce Programme collent aux réalités du territoire et des citoyens. Preuve en est avec la consultation numérique grand public organisée début 2023, qui a confirmé la direction que prenait le PCDR depuis le début du travail en CLDR, en juillet 2020. Parmi les 51 projets présentés, aucun n'a été remis en cause, et aucun « oubli » n'a été relevé.

Aux côtés de la population, les acteurs du territoire sont également demandeurs de collaborations pour mener à bien les actions et projets imaginés. Leur participation au cours de la phase d'élaboration sera mise à profit pour concrétiser les idées qui avaient alors émergé. Leur apport sera évidemment indéniable, comme c'est le cas dans certains projets déjà mis sur les rails en partenariat avec le Centre culturel l'Envol, le Contrat de rivière ou encore l'Office de Tourisme.

La motivation affichée par les membres de la CLDR sera à coup sûr l'un des moteurs de la réalisation des idées retranscrites dans ce PCDR. Et avec tous ces ingrédients, l'objectif de concrétiser un maximum de projets est déjà en ligne de mire !